

---

# Actes de mariage

---

## Comment corriger un acte d'état civil (erreur, oubli, coquille, double tiret) ?

La procédure de rectification d'un acte de l'état civil varie si c'est **une simple erreur de forme** (orthographe, oubli, double tiret...) ou une **erreur qui modifie une information essentielle**.

## Erreur matérielle

### Qu'est-ce qu'une erreur matérielle dans un acte de l'état civil ?

---

Il s'agit d'une **simple erreur de forme** ou d'un **oubli**.

#### Exemple

Erreur sur un nom mal orthographié, erreur dans la date de naissance, erreur sur le domicile, erreur sur la profession

### Connaître la règle pour un acte de naissance qui comporte un double tiret entre les 2 noms de famille d'un enfant

Vous pouvez demander la rectification d'un acte de naissance qui comporte un **double tiret** entre les 2 noms de famille d'un enfant.

Après correction, une rubrique est ajoutée après le double nom, sous la forme suivante : (1re partie : ... 2nde partie : ...).

#### Exemple

Le double nom Jérémie **DUBOIS -- DURAND** devient, après correction : **DUBOIS DURAND (1ère partie : DUBOIS 2nde partie : DURAND)**.

## Comment faire rectifier une erreur matérielle sur un acte de l'état civil ?

---

La demande se fait sur papier libre ou sur un formulaire cerfa :

[Demande de rectification d'une erreur ou d'une omission matérielle contenue dans un acte de l'état civil - Formulaire - Cerfa n°11531\\*03](#)

#### À noter

Si **l'erreur matérielle** est contenue dans **votre acte de naissance**, vous devez **d'abord** obtenir la <https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-mariage?xml=F1177&cHash=6450c838114c5d26bac088b45a9a0763?>

**correction de cet acte.** Par la suite, vous pourrez demander, si nécessaire, la rectification des autres actes de l'état civil.

## Quels sont les justificatifs à joindre à votre demande ?

Vous devez joindre les **documents** suivants :

- **Copie(s) intégrale(s)** des **actes de l'état civil à rectifier** datant de **moins de 3 mois**
- **Copie intégrale** d'un **acte sans erreur** ou **copie de tout document justifiant la rectification**  
Par exemple, l'acte de naissance d'une personne mariée dont le nom est mal orthographié sur l'acte de mariage.
- **Copie** de votre **pièce d'identité**. Par exemple, carte nationale d'identité, passeport.

En fonction de votre situation, des **documents complémentaires** vous seront demandés.

## Où déposer votre demande ?

### Pour un acte de l'état civil établi en France

Vous devez vous adresser à la **mairie où l'acte a été fait**.  
Votre demande peut être déposée ou envoyée par courrier.

#### Où s'adresser ?

[Mairie](#)

### Pour un acte de l'état civil établi à l'étranger

Vous devez vous adresser au procureur de la République près le **tribunal judiciaire de Nantes**, (Service du parquet civil).  
Votre demande peut être déposée ou envoyée par courrier.

#### Où s'adresser ?

[Tribunal de Nantes](#)

### Pour une pièce tenant lieu d'acte de l'état civil à un réfugié ou un apatride

Vous devez vous adresser au procureur de la République près le **tribunal judiciaire de Paris**.  
Votre demande peut être déposée ou envoyée par courrier.

#### Où s'adresser ?

[Tribunal judiciaire de Paris](#)

## Comment est-on informé de la rectification de l'acte de l'état civil ?

---

Suivant les cas, votre demande est traitée par l'officier de l'état civil ou le procureur de la République. Dans tous les cas, vous êtes **informé par courrier** de la décision.

## Erreur substantielle

### Qu'est-ce qu'une erreur substantielle dans un acte de l'état civil ?

---

Il s'agit **d'une erreur ou d'un oubli** qui concerne une **information essentielle** de l'acte de l'état civil et qui **nécessite l'appréciation du juge**.

#### Exemple

- › Erreur de filiation
- › Erreur sur l'indication du sexe et des prénoms d'une personne présentant une variation du développement génital. Un médecin doit avoir constaté que son sexe ne correspond pas à celui figurant sur son [acte de naissance](#) (particuliers).

### Comment faire rectifier une erreur substantielle sur un acte de l'état civil ?

---

La demande se fait sur papier libre.

#### Quels sont les justificatifs à joindre à votre demande ?

Vous devez joindre les **documents** suivants :

- › **Copie(s) intégrale(s)** des **actes de l'état civil à rectifier** datant de **moins de 3 mois**
- › **Copie intégrale** de **tout acte de l'état civil** ou **copie** de **tout document justifiant l'existence d'une erreur** et **permettant sa rectification**.  
Par exemple, lorsque l'acte de naissance est incomplet parce qu'il manque un des prénoms choisis par les parents.
- › **Copie** de votre **pièce d'identité**. Par exemple, carte nationale d'identité, passeport.

En fonction de votre situation, **des documents complémentaires** pourront vous être demandés.

#### Où adresser votre demande ?

##### Pour un acte de l'état civil établi en France

##### Vous vivez en France

Vous devez vous adresser au **tribunal judiciaire** de votre **domicile** ou du **lieu où l'acte a été fait**.  
Votre requête peut être déposée ou envoyée par courrier.

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-mariage?xml=F1177&cHash=6450c838114c5d26bac088b45a9a0763?>

## Où s'adresser ?

[Tribunal judiciaire](#)

## Vous vivez à l'étranger

Vous devez vous adresser au **tribunal judiciaire de Paris**.  
Votre requête peut être déposée ou envoyée par courrier.

## Où s'adresser ?

[Tribunal judiciaire de Paris](#)

## Pour un acte de l'état civil établi à l'étranger

Vous devez vous adresser au **tribunal judiciaire de Nantes**.  
Votre requête peut être déposée ou envoyée par courrier.

## Où s'adresser ?

[Tribunal de Nantes](#)

## Pour une pièce tenant lieu d'acte de l'état civil à un réfugié ou un apatride

Vous devez vous adresser au **tribunal judiciaire de Paris**.  
Votre requête peut être déposée ou envoyée par courrier.

## Où s'adresser ?

[Tribunal judiciaire de Paris](#)

## Comment est-on informé de la rectification d'un acte de l'état civil ?

---

Vous êtes **informé par courrier** de la décision.

## Voir aussi...

- > [Actes d'état civil](#) (particuliers)
- > [Changement d'état civil](#) (particuliers)

## Où s'adresser ?

### [Maison de justice et du droit](#)

---

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-mariage?xml=F1177&cHash=6450c838114c5d26bac088b45a9a0763?>

## Voir aussi...

- › [Actes d'état civil](#) (particuliers)
- › [Changement d'état civil](#) (particuliers)

## Références

- › [Code civil : articles 99 à 101](#)  
Rectification des actes de l'état civil
- › [Code de procédure civile : articles 1046 à 1047](#)  
Rectification administrative des actes de l'état civil
- › [Code de procédure civile : articles 1048 à 1055](#)  
Rectification judiciaire des actes de l'état civil
- › [Décret n°2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil](#)
- › [Circulaire du 26 juillet 2017 relative à diverses dispositions en matière de droit des personnes et de la famille de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016](#)
- › [Circulaire du 25 octobre 2011 relative à la modification des modalités d'indication des doubles noms](#)

### @ Services en ligne et formulaires



- › [Demande de rectification d'une erreur ou d'une omission matérielle contenue dans un acte de l'état civil](#) - Formulaire - Cerfa n°11531\*03

### Questions - Réponses



- › [Qu'est-ce qu'une mention marginale sur un acte d'état civil ?](#) (particuliers)
- › [Y a-t-il une durée de validité d'un acte d'état civil ?](#) (particuliers)
- › [Comment contester un refus de la mairie en matière d'état civil ?](#) (particuliers)
- › [Quelle différence entre le nom de famille et le nom d'usage ?](#) (particuliers)

---

## CONTACT

---



#### DÉMARCHES

### Service accueil - Formalités administratives - Etat civil

Mairie d'Uzès  
1 place du Duché  
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ [etat.civil@uzes.fr](mailto:etat.civil@uzes.fr)

📄 VOIR LA FICHE



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

#### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)